

Compte-rendu du CE du Siège

18 avril 2016



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourcier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:
Christian Fruchard

Chaises musicales au CE Siège. Cécile Lefèvre, DRH du Siège, devient la nouvelle présidente en remplacement de Fabrice Lacroix qui a rejoint l'AFP où il occupera le poste de directeur général adjoint. Un CE rondement mené puisque seuls deux points étaient inscrits sur l'ordre du jour de la séance.

Evolution de l'organisation de l'Université et de la formation professionnelle

Première réunion d'information sur ce thème. La direction a décidé de fusionner l'Université et la formation professionnelle. A première vue une évolution logique pour simplifier le fonctionnement et améliorer l'accès à la formation.

Mme Cramerotti, qui présente le point, évoque le manque de fluidité de l'organisation actuelle, des circuits de décision compliqués, l'existence de deux logiciels, des procédures complexes.

Le projet de réorganisation a été élaboré en liaison avec les salariés concernés et au terme d'un processus entamé à l'été 2015. 24 postes seraient concernés. La nouvelle organisation vise une simplification de la structure avec des interlocuteurs plus facilement identifiables pour l'ensemble des directions.

Dans l'organisation-cible, 5 postes seraient rattachés au directeur (trice) de l'UFTV. 2 d'entre eux auraient des missions totalement transverses "communication et relations institutionnelles" et "gestion et coordination administrative", les 3 autres seraient mixtes, avec en plus des missions transverses, "innovation pédagogique", "coopération internationale", "administration du site", des missions d'ingénierie de formation par familles de métiers :

- "technologie et process de fabrication",
- "supports, antenne et digital",
- "information, éditions-multi supports".

Les élu(e)s ont pris connaissance du projet, ils ont questionné la direction sur différents points, le statut juridique de la formation dans le cadre des évolutions législatives, le possible conflit

d'intérêt entre le service de la formation (donneur d'ordre) et l'Université (prestataire), la place et le rôle des FOR (formateurs occasionnels).

Les élu(e)s CGT ont rappelé que la locution « être acteur du changement » ne peut avoir comme conséquence un transfert de responsabilité en matière de formation professionnelle sur les épaules du salarié(e). Celui-

ci serait responsable, en lieu et place de l'employeur, de son « inemployabilité ». Cela permettrait son licenciement pour « insuffisance professionnelle non fautive », vieille revendication des patrons du MEDEF. La consultation se poursuivra lors d'une prochaine séance.

Information/Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la direction exécutive de France 2

La direction justifie l'évolution de la « gouvernance » de France 2 par la nécessité de transformer la « marque antenne » (chaîne de télévision) en une « marque média » multi-écrans, présente sur les supports numériques (rattrapage, VAD, enrichissement etc....).

Grande inconnue de cette

convergence numérique, la place de l'information. Il est question de « liens fonctionnels » avec « les ressources information » sans plus de précisions. Question : le développement de la « marque » France 2 passe-t-il aussi par une offre d'information, alors que France 2 n'a plus de rédaction, depuis la fusion ? Qu'advient-il de l'offre d'info de

France 2, actuellement valorisée par Francetv Info si cette dernière fusionne avec le site France Info de Radio France ?

En l'absence d'avis du CHS-CT, l'avis des élu-e-s du CE Siège sera recueilli lors d'une prochaine séance.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 20 avril 2016

Prochain CE :
17 et 18 mai 2016

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04